COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du Mardi 30 Août 2016

Présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de Mme Marilène Deneuville et Mr Jacques Louis, excusés.

Secrétaire de la séance :-Mr Joseph-Marie Evrard.

- 1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du 22 Juin. Mr le Maire ouvre la séance et informe le Conseil Municipal sur quelques points :
 - a. La réparation des voies communales (nids de poule) s'est faite les 11 et 18 Juillet. 36 tonnes d'enrobé à chaud ont été utilisées dont 17 tonnes pour l'impasse du Val du Bois. Il reste les rues de Watterdal à faire prochainement.
 - **b.** En association avec la commune de NIELLES les Bléquin, 60 tonnes de cailloux ont été étalées sur le **chemin de Bournizel** par les employés des 2 communes. **Un bel exemple de mutualisation**!
 - c. Concernant la Défense Incendie, un technicien du Département a été reçu en mairie le 1^{er} Juillet en présence des 4 adjoints. Il a expliqué les raisons du non financement des travaux envisagés et présenté la nouvelle politique du Département. Un courrier a cependant, été adressé au président du département car le projet était inscrit au BP 2016. En réponse, pour obtenir une nouvelle étude du dossier, il faut justifier à l'aide de documents officiels l'année de construction des bâtiments les plus anciens de chacune des rues.
 - **d.** Ce lundi, l'entreprise Colas a démarré la remise à neuf des 3 rues désignées. Elle va aussi renforcer sur plusieurs parties la rue des Dornes et la rue Hamet.
 - **e.** Des financements sont recherchés pour le distributeur de baguettes. Des devis pour différents modèles ont été demandés.

2) L'ordre du jour de la séance est relu:

a)Approbation du rapport 2015 sur les Ordures Ménagères: Mr le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel de l'exercice 2015 sur le prix et la qualité du service de collecte et de traitement des déchets ménagers. Ce rapport comprend: - les indicateurs techniques (-ordures ménagères:223kg/habitant; - emballages, cartons: - 57kg/hab; - verre: 47.6kg/hab; - refus de tri: 6.8kg/hab); et les indicateurs financiers (montant annuel des dépenses: - 2 597 505.69€ et des recettes: - 2 008 357.28€, le déficit sur le Budget propre de la CCPL,..).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve, le présent rapport.

b) <u>Statuts de la Fédération Départementale de l'Energie:</u> Mr le Maire donne lecture du courrier adressé par Mr le président de la F D E et présente les nouveaux statuts de l'organisme avec une modification du siège social (40 avenue Jean Mermoz Dainville), une mise à jour des compétences et des adhérents, la composition du comité syndical, la désignation des délégués au collège des communes, le bureau, les commissions,....

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les nouveaux statuts de la F D E.

c) Recrutement de l'aide aux enseignants de la maternelle (contrat CUI): Après réunion le vendredi 26 Août de la commission de recrutement des 3 communes du R P I, Mme Marilène Deneuville qui avait déjà travaillé dans l'école comme AVS et qui est aussi animatrice des NAP, a été choisie pour remplacer Melle Camille Lefebvre. Les critères retenus furent les suivants: - être domicilié dans l'une des 3 communes, - avoir une connaissance des tâches à effectuer, - ne pas avoir d'enfants scolarisés dans l'école. Agée de plus de 50 ans, inscrite à pôle emploi depuis plus d'un an, un contrat CUI (2 ans maximum, avec une aide de l'état de 70%) lui sera établi à compter du 1^{er} Septembre 2016.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mr le Maire à signer ce contrat CUI.

d) <u>Bilan du Centre de Loisirs</u>: Mr le Maire présente à l'assemblée le bilan de cette activité organisée avec la municipalité de Nielles les B. - **89 enfants** ont fréquenté le centre : - 37enfants originaires de Seninghem, - 39 originaires de Nielles, - 13 originaires des communes voisines. **Ce premier centre commun aux deux communes a donné entière satisfaction**! **Le Coût total s'élève à : - 18 600 €** dont : - 11 500 € pour les indemnités des animateurs, - 2 400€ pour les sorties, - 1 070€ pour le camping, etc... La participation financière de Nielles les B sera calculée au prorata du nombre d'enfants y ayant participé.

Après en avoir délibéré, **le conseil municipal**, approuve **le bilan du centre de loisirs et cette mutualisation**. Il adresse ses félicitations à l'équipe d'animateurs, sa directrice et son adjoint. Mr le Maire remercie les élus et les bénévoles qui ont assuré la logistique.

e) Questions diverses:

- 1. Accès de l'école : Mr le Maire informe le Conseil Municipal de l'acquisition de 2 barrières afin d'interdire l'accès de l école à tout véhicule.
- 2. La Déclaration préalable de Travaux pour la rénovation des Dépendances de la mairie a été déposée au service Urbanisme de la CCPL. La décision de Non-Opposition doit paraître dans quelques jours.
- 3. L'opération « Nettoyons la Nature » est programmée le Samedi 24 Septembre à 9h30.
- 4. Les chapiteaux pour la neuvaine à la Chapelle « Notre Dame des Ardents » seront montés ce Vendredi 2 Septembre.
- 5. Mr G Caux forgeron de Wismes participe à la rencontre Internationale de forgerons à Ypres, organisée dans le cadre des commémorations du centenaire de la 1ére Guerre Mondiale. **Des coquelicots** seront réalisés et vendus au tarif de 30€ l'un. Le Conseil Municipal **accepte d'en acquérir un exemplaire**.
- 6. Il est demandé d'effectuer le débroussaillage de la boucle trail située dans les coteaux. Les pratiquants s'y piquent.
- 7. La présence d'enfants qui jouent dans la rue des creuses est signalée car c'est dangereux! Un accident pourrait arriver!
- 8. La **vitesse excessive** de certains véhicules (RN42 et rue principale) sera une nouvelle fois signalée à la gendarmerie. **Des contrôles seront demandés!**

Le Maire, C TELLIER